



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3098

Texte de la question

ÉCOLE ET ENTREPRISE

M. le président. La parole est à M. Guy Geoffroy, pour le groupe UMP.

M. Guy Geoffroy. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,...

M. Patrick Roy. Et de la grammaire !

M. Guy Geoffroy. ...malgré les premiers pas effectués, il y a une trentaine d'années, en direction d'un rapprochement entre l'école et l'entreprise, beaucoup reste à faire. Le fossé est encore important et visible entre deux mondes qui, s'ils ne s'opposent plus, s'ignorent encore beaucoup trop et doivent impérativement être rapprochés. Un des constats qui accompagnent cette réalité est le peu d'appétence des jeunes pour les perspectives d'emploi dans les entreprises. Beaucoup pensent encore, peut-être par désir de sécurité, que la fonction publique est la voie de l'avenir et qu'ils obtiendront une insertion professionnelle par ce biais. Pourtant, les emplois d'aujourd'hui se trouvent dans l'entreprise : dans les millions de petites et moyennes entreprises ou dans les grands groupes. Aujourd'hui, un des drames de notre pays est que beaucoup d'emplois vacants ne sont pas pourvus. En outre, il faut que les emplois de demain, auxquels nous devons nous préparer, ceux qui font appel à de nouvelles technologies, dont la France sait avoir le secret, ainsi que les emplois de service, trouvent preneurs.

En mettant en oeuvre la loi d'orientation pour l'avenir de l'école, vous avez déjà engagé de manière déterminée un certain nombre de mesures, comme la généralisation de l'option " découverte des métiers " au collège ou la mise en place de l'apprentissage junior, et vous en avez esquissé d'autres pour que les liens entre l'enseignement supérieur et l'entreprise soient également actifs et porteurs d'emplois.

Compte tenu de ce qui a déjà été fait, quand et dans quelles conditions envisagez-vous de combler de manière irréversible le fossé dommageable qui, dans notre pays, sépare encore, malheureusement, l'enseignement professionnel, l'école de manière plus générale, et le monde de l'entreprise ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, vous connaissez bien l'éducation nationale. Vous savez donc à quel point elle est en train d'évoluer pour combler le fossé que vous avez dénoncé avec raison. Vous avez d'ailleurs cité deux mesures essentielles et porteuses.

Dans le socle commun de connaissances et de compétences qui forme le contrat liant l'éducation nationale aux enfants de la République figure désormais le développement du goût et du sens de l'initiative. C'est maintenant un devoir pour tous les maîtres de les inculquer aux enfants jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire.

Deuxièmement, depuis la rentrée, trois heures par semaine sont consacrées dans tous les collèges de France à la découverte des métiers.

Ces deux mesures sont fondamentales.

Pour l'actualité récente, nous avons fêté hier l'anniversaire du centre d'études et de ressources des professeurs de l'enseignement technique. À l'heure qu'il est, 1 525 professeurs sont dans les entreprises de France, petites,

moyennes ou grandes, pour un stage qui peut être de courte durée ou s'étendre sur toute l'année scolaire. Il s'agit d'une évolution fantastique.

Après cet anniversaire, hier, j'ai reçu aujourd'hui, au ministère de l'éducation nationale - quel symbole ! -, les représentants de cinquante entreprises, des plus petites aux plus grandes, françaises ou étrangères travaillant en France. Par la voix de leurs présidents, ainsi que de leurs directeurs des ressources humaines, elles ont pris l'engagement formel d'ouvrir leurs portes aux professeurs pour qu'ils effectuent de la découverte professionnelle et du tutorat, afin que le fossé entre le monde de l'économie et l'éducation nationale puisse se combler.

Pour demain, c'est-à-dire pour 2007, j'ai prévu, dans le cadre de la réforme de l'institut universitaire de formation des maîtres, que tous les futurs professeurs de France aient effectué, avant leur titularisation, un stage en entreprise, pour que, lorsqu'ils parleront de l'économie et de l'entreprise aux jeunes, sachent de quoi il s'agit et que la réussite des élèves en soit améliorée. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3098

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 décembre 2006